Solidaires DOUANES

Contrôles douaniers sur les importations de masques

Missions, Conditions de travail | *Communiqué*

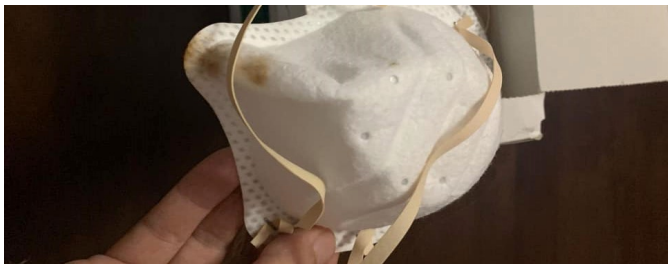

Quand la Douane pointe des carences, l'idiot regarde le doigt ?

Quelques entrefilets dans la presse se sont faits l'écho de supposées lenteurs douanières lors des importations de masques de protection ; à l'aéroport de Roissy notamment.

En préalable, nous tenons tout d'abord à enfoncer une porte ouverte : les agents des Douanes ont bien sûr pris la mesure de la crise, ne serait-ce que parce eux-aussi la subissent de plein fouet. C'est un énorme effort d'adaptation au quotidien, qui est réalisé par cette administration, avec notamment cellules de crise dédiées, nationale et locales. La Douane est impliquée depuis longtemps dans cette dualité : *protéger* sans *paralyser*. D'ailleurs, pour qui connaît un tant soit peu le sujet, ce n'est pas seulement le mot d'ordre dans la crise que nous vivons, mais notre réalité en tout temps.

Nous précisons également que dans la très grande majorité des importations de matériels de protection, la « *libération de la marchandise* », terme typiquement douanier, **intervient dans près de 90 % des cas très rapidement** et souvent fort peu de temps après que les roues de l'avion se soient arrêtées en fin de tarmac. C'est par exemple le cas des commandes passées par l'agence nationale Santé publique France (SPF) ou encore par les Agences régionales de Santé (ARS). Les reproches adressés par voie de presse n'ont donc pas de fondements.
Toutefois, il est important de souligner aussi que nous faisons face à un flux de masse, avec des opérateurs (importateurs/exportateurs de fret) parfois inconnus ou nouveaux dans cette activité, ne maîtrisant pas divers fondamentaux. À savoir rédiger correctement une déclaration, transmettre suffisamment en amont (de manière « anticipée ») aux services des Douanes les bons documents (attestation de conformité, etc)… correspondant aux bons destinataires.

Or, si on laisse tout passer sans un minimum de contrôle (en collaboration étroite avec les autorités sanitaires), **c'est prendre le risque de laisser se déverser des quantités non négligeables de produits qui pourraient être non seulement inopérants, être des contrefaçons mais même s'avérer dangereux** pour les citoyens (selon l'adage « le malheur des uns… »). En effet, si le porteur du masque se retrouve avec une protection défaillante, il se croira à tort protégé, et on va accroître de façon notable le risque collectif.
Depuis le développement de cette pandémie, de très nombreuses sociétés, entre autres, chinoises ont modifié leur activité et se sont instituées producteurs de masques. Partir du postulat que tout ce qui est produit dans ces conditions et qui se déverse sur l'espace national et européen, est parfaitement conforme aux normes sanitaires et donc efficace nous paraît être un postulat pour le moins osé !

Enfin, ce n'est quand même la faute des douaniers si le pays se retrouve pieds et poings liés à la Chine et au commerce mondial. Au contraire, SOLIDAIRES Douanes exige depuis longtemps un mouvement de relocalisation des entreprises et une vraie régulation marchande et douanière, à laquelle on a tourné le dos depuis des décennies pour des histoires de coûts et de dividendes. Or, si cette dernière avait existé, le pays ne serait pas retrouvé dans un tel état d'impréparation et d'impuissance. Et même - osons le dire - aurait pu ainsi réduire le risque que cette pandémie nous frappe aussi violemment à l'instar de nos voisins allemands par exemple.
À titre général, les thématiques douanières ne font pas partie du problème, mais plutôt de la solution. Mais cela, les tenants d'un monde que le Covid-19 a jeté à bas, ne sont peut-être pas encore décidés à l'entendre. Il ne faudra pas leur laisser le choix.

Paris, le 4 mai 2020

Syndicat SOLIDAIRES Douanes
93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50
http://solidaires-douanes.org/ SolidairesDouanes SolidR_DOUANES solidaires_douanes